

Abbeville , le 11 février 2026

Service : Aménagement
Dossier suivi par : C. Manguin
06 40 77 11 88
c.manguin@baiedesomme3vallees.fr

Objet : Information de la mise en révision du PCAET
PJ : délibération du 19 janvier 2026

Monsieur le Président,

Créé en juin 2013, le Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées (BS3V) s'inscrit comme un outil stratégique et opérationnel au service des politiques publiques sur le territoire de la Picardie maritime.

Compétent en matière d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Baie de Somme Picardie maritime, BS3V a conduit l'élaboration du SCoT du Pays de la Baie de Somme (approuvé le 18 janvier 2026) et assure également l'animation et le suivi du Plan Climat-Air-Énergie Territorial depuis son adoption en novembre 2021.

La compétence PCAET est portée par BS3V suite aux délibérations des EPCI à fiscalité propre, comme le prévoit l'article L229-26 du Code de l'environnement :

- Communauté d'agglomération de la Baie de Somme : le 30 novembre 2017
- Communauté de Communes du Vimeu : le 13 décembre 2017
- Communauté de Communes du Ponthieu Marquenterre : le 28 mars 2018

À la suite du bilan à mi-parcours réalisé en 2025 et afin de répondre aux obligations légales ainsi qu'aux évolutions réglementaires, il est nécessaire d'engager la révision du PCAET actuellement en vigueur.

Je vous prie de trouver en pièce jointe, la délibération du 19 janvier 2026 prise par le comité syndical de Baie de Somme 3 Vallées, qui décide de la révision du Plan Climat Air Énergie Territorial à l'échelle du SCoT, et qui en précise les modalités d'élaboration et de concertation. Conformément à l'article L229-26 III du Code de l'environnement, si vous en faites la demande, le projet de PCAET vous sera soumis afin de recueillir votre avis.

Cette délibération sera également mise en ligne sur le site de Baie de Somme 3 Vallées, au titre de l'information du public Information du public (<http://www.baiedesomme3vallees.fr/>).

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma très haute considération.

Patricia Poupart

Présidente de Baie de Somme 3 Vallées